

Fondé en 1834

Etablissement de crédit agréé en tant que Caisse de Crédit Municipal

Régi par les articles L514-1, L514-2, L514-3 du code monétaire et financier

RAPPORT D'ACTIVITE 2023





Sommaire

❖ Présentation du Crédit Municipal de Nancy ...	4
❖ Conseil d'Orientation et de Surveillance.....	6
❖ Organigramme.....	7
❖ Rapport de gestion.....	8
❖ Chiffres clés.....	15
❖ Comptabilité publique	
• Compte de résultat.....	16
• Bilan.....	17
❖ Comptabilité bancaire	
• Compte de résultat.....	19
• Bilan.....	21
❖ Annexe aux états financiers.....	23
❖ Rapports des commissaires aux comptes.....	25
• Rapport général	
• Rapport spécial	



Présentation du CMN



Statut et organisation

Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale, le Crédit Municipal est administré par un Directeur (nommé par le Maire, Président de droit), sous le contrôle du Conseil d'Orientation et de Surveillance (C.O.S).

Il existe 17 caisses de Crédit municipal en France, dont la mission sociale est de lutter contre l'exclusion financière, en proposant notamment un service public de prêt sur gage, activité dont elles détiennent le monopole depuis 1804.



Le prêt sur gages

Aujourd'hui comme hier, toutes les classes sociales ont recours au prêt sur gage. Ce sont majoritairement des bijoux qui sont déposés. On y engage aussi de l'argenterie, des tableaux, des livres, des timbres etc.

Le prêt sur gage constitue une réponse simple, rapide et souple pour ceux qui ont à faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur, un imprévu. Contre le dépôt d'un objet de valeur, un prêt peut être accordé immédiatement. C'est la valeur estimée de l'objet sur le marché des enchères publiques qui détermine le montant du prêt. En moyenne aujourd'hui, 9 personnes sur 10 récupèrent l'objet déposé.



CREDIT MUNICIPAL
DE NANCY

Historique

Implanté au cœur de la Ville Vieille, le Crédit Municipal de Nancy, établissement de crédit et d'aide sociale, est l'héritier de la longue histoire des Monts-de-Piété, créés en 1462 en Italie afin de lutter contre l'usure.

Le premier Mont-de-Piété de Nancy est créé en 1630, sur la volonté du duc de Lorraine Charles IV. Dans une époque troublée, marquée notamment par la guerre de 30 ans et l'invasion de la Lorraine par l'armée du roi de France Louis XIII, il fonctionnera jusqu'en 1664.

C'est en 1834 que le roi Louis-Philippe signe l'ordonnance de création du nouveau Mont-de-Piété de Nancy, qui ouvre ses portes au public le 13 septembre 1834.

Créé conjointement avec la Caisse d'Epargne de Nancy, le Mont-de-Piété en partage les locaux rue de l'hôpital militaire, à proximité de la place Saint-Jean (aujourd'hui place Maginot).

En 1931, le Mont-de-Piété, désormais Crédit Municipal de Nancy, déménage pour s'installer dans ses locaux actuels, 10 rue Callot.

Depuis plus de 180 ans, le Crédit Municipal - et à travers lui la Ville de Nancy - perpétue sa vocation sociale, en proposant à toute personne en difficulté financière d'accéder rapidement à un prêt, et de faire ainsi face aux situations d'urgence et aux besoins du quotidien.



Conseil d'Orientation et de Surveillance

PRESIDENT DE DROIT

Mathieu KLEIN

Maire de la Ville de Nancy

VICE- PRESIDENTE

Nadège NICOLAS

Adjointe au Maire

MEMBRES ELUS

Arnaud BERNEZ

Conseiller municipal

Michel FICK

Conseiller municipal

Estelle MERCIER

Adjointe au Maire

PERSONNES QUALIFIEES

Sylvie BABIGEON

Directrice Générale d'une société de conseil et d'accompagnement des entreprises

Jean-Philippe BOLLE

Président d'une société de gestion de portefeuille

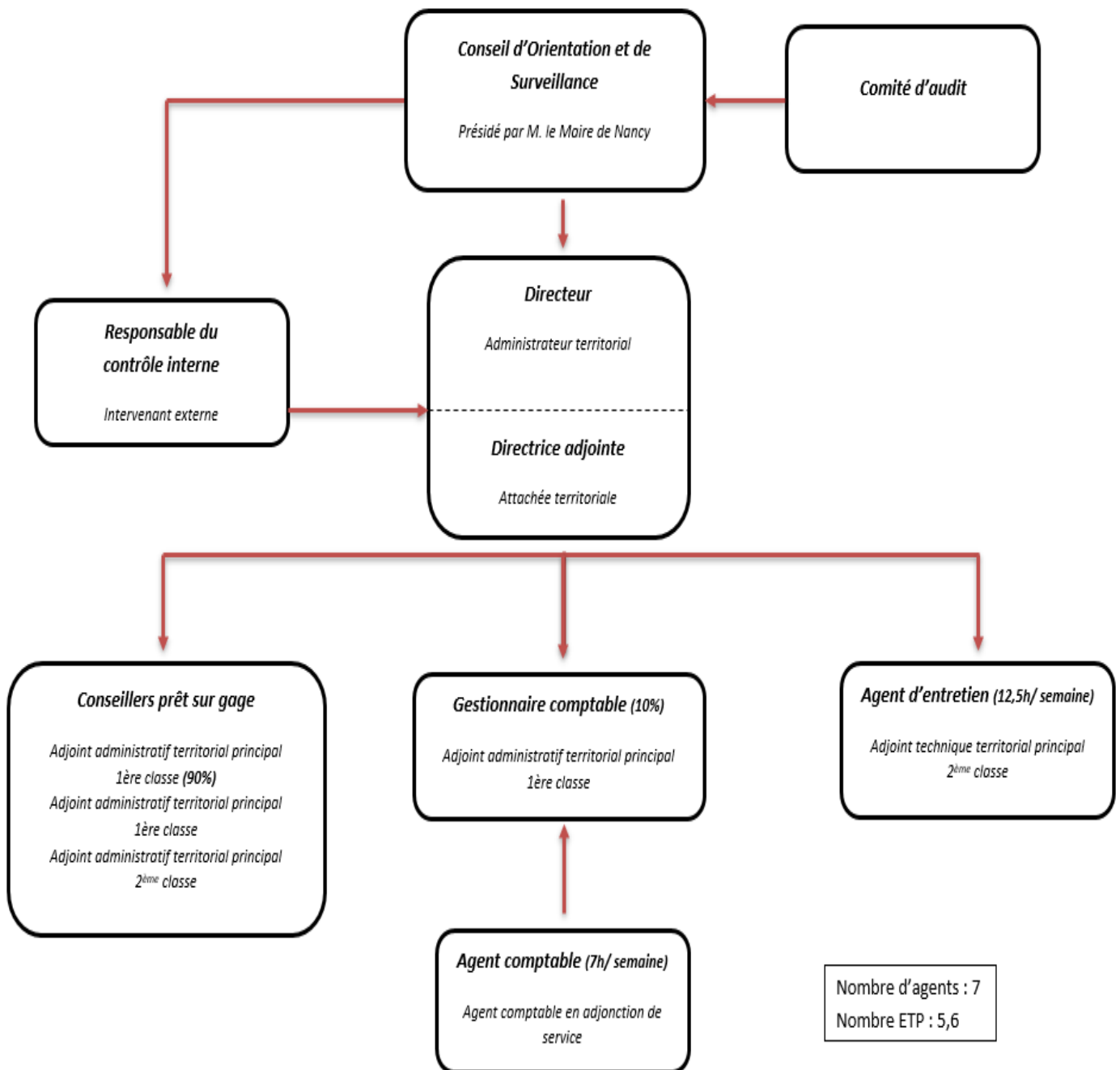
Florence LEGROS

Directrice Générale d'une école supérieure de commerce

Jean-Pierre GARCELON

Directeur de territoire d'un groupe bancaire

Organigramme



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR Art C.R.B. 91-01 du 16.01.1991 modifié

L'exercice 2023 a été principalement marqué par la poursuite de la reprise de l'activité du prêt sur gages après les années difficiles consécutives à la crise sanitaire. Parmi les événements marquants, on peut signaler la 2^{ème} édition de la vente aux enchères solidaire - témoignage de l'engagement social de l'établissement - la mise en œuvre du nouveau marché du commissaire-priseur et le travail engagé en matière de communication.

2023 : les événements marquants

- Depuis janvier : exonération d'intérêt pour tous les prêts sur gage jusqu'à 100€
- Janvier : travaux d'isolation du bâtiment du Crédit Municipal de Nancy
- 14 mars : après-midi expertises gratuites
- 11 mai : organisation de la 2^{ème} vente aux enchères solidaire du CMN
- Juin : attribution du nouveau marché d'appréciateur auprès du Crédit Municipal (démarrage de la mission en septembre)
- Septembre : extension de la gamme des objets acceptés en gage
- Février, avril, juin, septembre, décembre : ventes aux enchères « traditionnelles »
- Mars, juin, septembre, décembre : réunions du Conseil d'Orientation et de Surveillance
- Novembre-Décembre : travail collaboratif avec les caisses de Dijon, Lille et Strasbourg sur le thème de la communication / nouveau slogan, nouveau logo

I. Situation au cours de l'exercice 2023

Après la contraction historique des demandes de prêt en 2020-2021 en raison de la crise sanitaire, puis la reprise observée en 2022, l'année 2023 a été celle des records pour l'activité du prêt sur gages, tant pour les prêts accordés que pour le niveau de l'encours. L'activité de « gestion extinctive du contentieux » a logiquement poursuivi sa baisse. L'activité de « gestion locative » s'est pour sa part maintenue de manière optimale. Le montant total des produits de l'exercice 2023 s'est élevé à environ 600 000€ (contre 574 000€ en 2022, soit +4,5%), et le montant total des charges à près de 680 000€ (contre 630 000€ en 2022 / +0,8%), aboutissant ainsi à un résultat net de - 81 400€ (- 56 400€ en 2022). Ce résultat s'explique notamment par le mouvement inflationniste qui a touché la quasi-totalité des dépenses et plus encore par l'envolée de certaines dépenses (énergie, frais financiers) et, par ailleurs, par le caractère retardé inhérent des recettes du prêt sur gage.

1. Les activités

a. Le prêt sur gages

Le prêt sur gages auprès des particuliers constitue l'activité principale du CMN. Son volume d'activité (toutes opérations confondues) a augmenté en 2023 de 3% en nombre et de 18% en montant. Au total, près de 11 000 opérations ont été effectuées, pour un montant cumulé de 9,6M€.

LES PRÊTS

Toutes les opérations de prêt sont en hausse en 2023, avec notamment une très forte augmentation du montant des engagements (dépôts) et des renouvellements, respectivement 26% et 63%. Cette augmentation s'explique en partie par la revalorisation du quantum consécutive à l'évolution des cours de l'or. Mais elle résulte surtout d'une augmentation des besoins, à la fois pour faire face à la situation économique et sociale (« les fins de mois »), mais aussi pour accompagner des projets personnels (équipements, travaux, dépenses de santé, événements familiaux, etc.). Les dégagements, ont augmenté de 26% en montant, signe d'une récupération croissante des objets déposés de la part des usagers. Les prolongations, opérations les plus nombreuses, s'affichent de leur côté en hausse limitée (+3%), en lien avec la progression de l'encours.

Rapport de gestion

Les opérations de prêt

Opérations	Nombre	Évolution 2022/2023	Montant	Évolution 2022/2023
Engagements	1 745	+ 6,0%	1 716 337€	+ 26,4%
Renouvellements	1 281	+ 25,7%	1 219 979€	+ 63,0%
<i>E + R</i>	3 026	/	2 936 316€	/
Dégagements	2 747	+ 11,0%	2 297 625€	+ 25,7%
<i>E + R - D</i>	+ 279	/	+ 638 691€	/
Prolongations	4 820	- 6,4%	4 215 393€	+ 3,4%
Total opérations de prêt (E + R + D + P)	10 593	+ 3,0%	9 449 334€	+ 18,0%

A noter : le montant total des nouveaux contrats (engagements + renouvellements) est supérieur de près de 640 000€ à celui des dégagements de l'année (+ 280 000€ en 2022).

LES VENTES

Les ventes (1) : plus de contrats mis en vente en 2023

Global	2023	2022	Évolution
Nombre de contrats mis en vente	265	222	+ 19,4%
En % du stock de contrats au 1er janvier	6,7%	5,6%	/
Encours mis en vente	146 136€	120 850€	+ 20,9%
En % de l'encours total au 1er janvier	4,6%	4,0%	/

Le nombre de mises en vente reste marginal puisqu'il représente 6,7% des contrats et 4,6% de l'encours. Sur ce total, 1/3 sont des ventes requises, c'est-à-dire effectuées à la demande expresse du déposant. En d'autres termes, la quasi-totalité des déposants récupèrent à terme ses objets, confirmant en cela le caractère non pas seulement financier mais également « affectif » du prêt sur gage. L'année 2022 avait été très peu active en termes de ventes. L'exercice 2023 s'est inscrit en rattrapage, en retrouvant sensiblement le niveau des années antérieures.

Les ventes (2) : des résultats proportionnellement supérieurs en 2023

Global	2023	2022	Évolution
Montant cumulé des adjudications nettes	270 804€	217 766€	+ 24,4%
Rapport adjudications / encours mis en vente	1,9	1,8	+ 2,8%
Recettes Crédit Municipal de Nancy	45 520€	36 312€	+ 25,4%

En termes de résultats, le montant total des adjudications s'établit à 271 000€, en hausse de 24% par rapport à 2022. En 2023, en moyenne, un objet a été vendu près de 2 fois le montant du prêt consenti. Ce rapport de 1 à 2 entre le montant du prêt et le montant de la vente permet à la fois de distribuer des bonis conséquents et de minimiser les risques pour l'établissement. Ceci est notamment le cas pour les objets en or (18 carats), dont le prix de vente net moyen observé en 2023 est de l'ordre de 40€, pour un montant de prêt au gramme fixé à 26€.

Rapport de gestion

L'ENCOURS

La consolidation « engagements + renouvellements - dégagements - ventes » aboutit à une forte hausse de l'encours et, compte tenu de la stabilisation du nombre de contrats actifs, à une augmentation comparable du prêt moyen. Le montant moyen des engagements s'établit à 984€.

Hausse record de l'encours et du prêt moyen

	Au 31/12/2023	Au 01/01/2022	Evolution
Nombre de contrats en stock	3 974	3 960	+0,4%
Encours total des prêts sur gages	3 651 681€	3 159 126€	+15,36%
Prêt moyen	919€	798€	+15,2 %

Ce niveau d'encours constitue un record historique pour le Crédit Municipal de Nancy (cf. graphique page suivante). L'évolution de l'encours est le reflet à la fois de la situation économique et sociale et de la difficulté accrue pour une catégorie de la population d'accéder au crédit bancaire « classique » ; de l'augmentation du cours de l'or, valeur refuge et principal support du prêt sur gages ; de l'attractivité permanente de cette activité, tant pour ce qui concerne les avantages intrinsèques du prêt sur gages (rapidité, souplesse, simplicité, etc.) que ceux des ventes aux enchères publiques.

L'encours : répartition selon les montants

TRANCHES DE PRÊT	NOMBRE DE CONTRATS	EN % DU NOMBRE DE CONTRATS	TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS	EN % DE L'ENCOURS	PRET MOYEN
0 - 1 000€	3 162	79,6%	1 378 073€	37,7%	436€
1 001 - 3 000€	655	16,5%	1 094 410€	30,0%	1 671€
3 001 - 6 000€	83	2,1%	331 355€	9,1%	3 992€
6 001€ et plus	74	1,9%	847 843€	23,2%	11 457€
Total	3 974	100%	3 651 681€	100%	919€

On constate en premier lieu la « spécialisation » du Crédit Municipal de Nancy sur les prêts sur gages d'un petit montant. En effet, près de 8 prêts attribués sur 10 sont inférieurs à 1 000€, soit 38% de l'encours. Les prêts supérieurs à 3 000€ représentent 4% du nombre des contrats et 32% de l'encours. De fait, le prêt moyen augmente d'année en année (798€ en 2022 et 919€ en 2023).

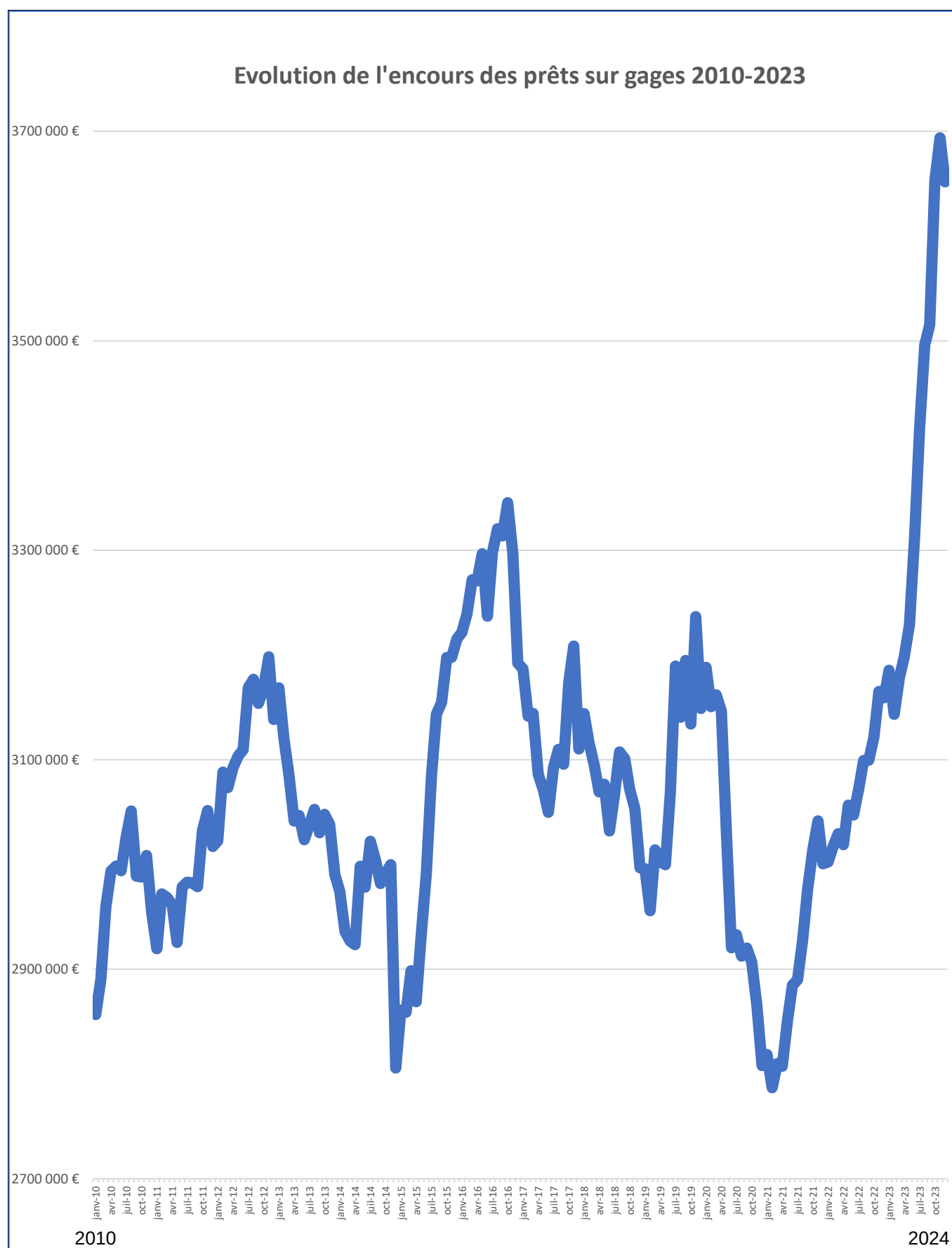
L'encours : répartition selon les déposants

TRANCHES D'ENCOURS	NOMBRE DE DÉPOSANTS	EN % DES DÉPOSANTS	ENCOURS TOTAUX	EN % DE L'ENCOURS	ENCOURS MOYENS
0 - 1 000€	873	50,39%	486 478 €	13,32%	557 €
1 001 - 3 000€	593	34,20%	1 188 039 €	32,53%	2 004 €
3 001 - 6 000€	189	10,91%	870 006 €	23,82%	4 603 €
6 001€ et plus	78	4,51%	1 107 157 €	30,32%	14 181 €
Total	1733	100%	3 651 681 €	100%	2 107 €

Un déposant détient en moyenne 2,3 contrats, pour un encours moyen de 2 107€ (1 873€ en 2022). Plus de la moitié des 1 733 déposants¹ ont un encours inférieur à 1 000€. Ceci confirme donc également que le Crédit Municipal de Nancy assure pleinement sa mission sociale de lutte contre l'exclusion financière en direction notamment des personnes les plus en difficulté.

¹ dont 291 nouveaux en 2023

Rapport de gestion



Rapport de gestion

b. Le prêt personnel

La convention établie avec Avignon prévoit que le CMN pourra présenter aux personnes qu'elle rencontre à l'occasion de l'exercice de son activité la gamme de prêt personnel proposée par le CMA. La caisse de Nancy n'engage aucunement sa responsabilité, l'attribution et la gestion des prêts accordés relevant d'Avignon. Cette activité permet avant tout de pouvoir élargir l'éventail des services proposés par le CMN, notamment pour les personnes dont les demandes de prêt ont été rejetées par leurs banques et qui n'ont pas d'objets à déposer en gage. Cette activité avait suscité d'emblée une indéniable attractivité à son lancement en 2018, avec une moyenne de 280 dossiers annuels instruits. Mais la crise sanitaire a stoppé cet élan, avec seulement 94 demandes en 2023 et 3 prêts effectivement accordés (pour un total de 46 000€). Cette activité produit quelques recettes marginales.

c. L'activité de gestion extinctive du contentieux

Les produits issus de l'activité du contentieux² se sont élevés en 2023 à 16 000€, soit 3% du total.

d. L'activité de gestion locative

Propriétaire de son bâtiment, le CMN en loue les étages supérieurs. L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de 2022, avec une optimisation de l'activité de gestion locative. Les produits tirés de cette activité (loyers + récupération de charges) se sont élevés à 105 000€ (18% du total) ; les charges correspondantes (entretien, mise aux normes, amélioration) à 94 000 € (13% du total). Il faut noter en particulier la très forte hausse des dépenses d'énergie en raison de l'envolée des tarifs, et ce malgré les efforts couronnés de succès en matière d'économies.

Evolutions des consommations en volume	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Eau	+13,7%	-14,5%	-2,7%
Gaz	-4,6%	-25,9%	-29,3%
Electricité	+1,9%	-6,6%	-4,8%

Consommations relevées du 01/08 au 31/07

e. Les autres activités à caractère social

Les autres activités proposées ou mises en œuvre par le Crédit Municipal de Nancy (microcrédit³, vente aux enchères solidaire, point conseil budget) génèrent des charges et quasiment aucun produit. Elles participent néanmoins pleinement à la vocation sociale de l'établissement.

2. Le compte de résultat

a. Le produit net bancaire (PNB)

Le PNB se compose des intérêts et taxes des prêts sur gage, des droits d'adjudication, du recouvrement des prêts contentieux, de la récupération des charges et des frais d'affranchissement, des revenus des immeubles, des intérêts sur compte bancaire, soustraction faite des intérêts d'emprunts, des commissions sur opérations bancaires, des charges financières et des pertes exceptionnelles. Il a atteint 542 000€ en 2023 contre 534 000€ en 2022 (+1,5%).

b. Le résultat brut d'exploitation (RBE)

Le RBE est calculé à partir du produit net bancaire duquel on soustrait les charges générales d'exploitation et les dotations aux amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ; le RBE 2023 se chiffre à -81 700€, contre -62 000€ en 2022.

c. Le résultat de l'exercice 2023

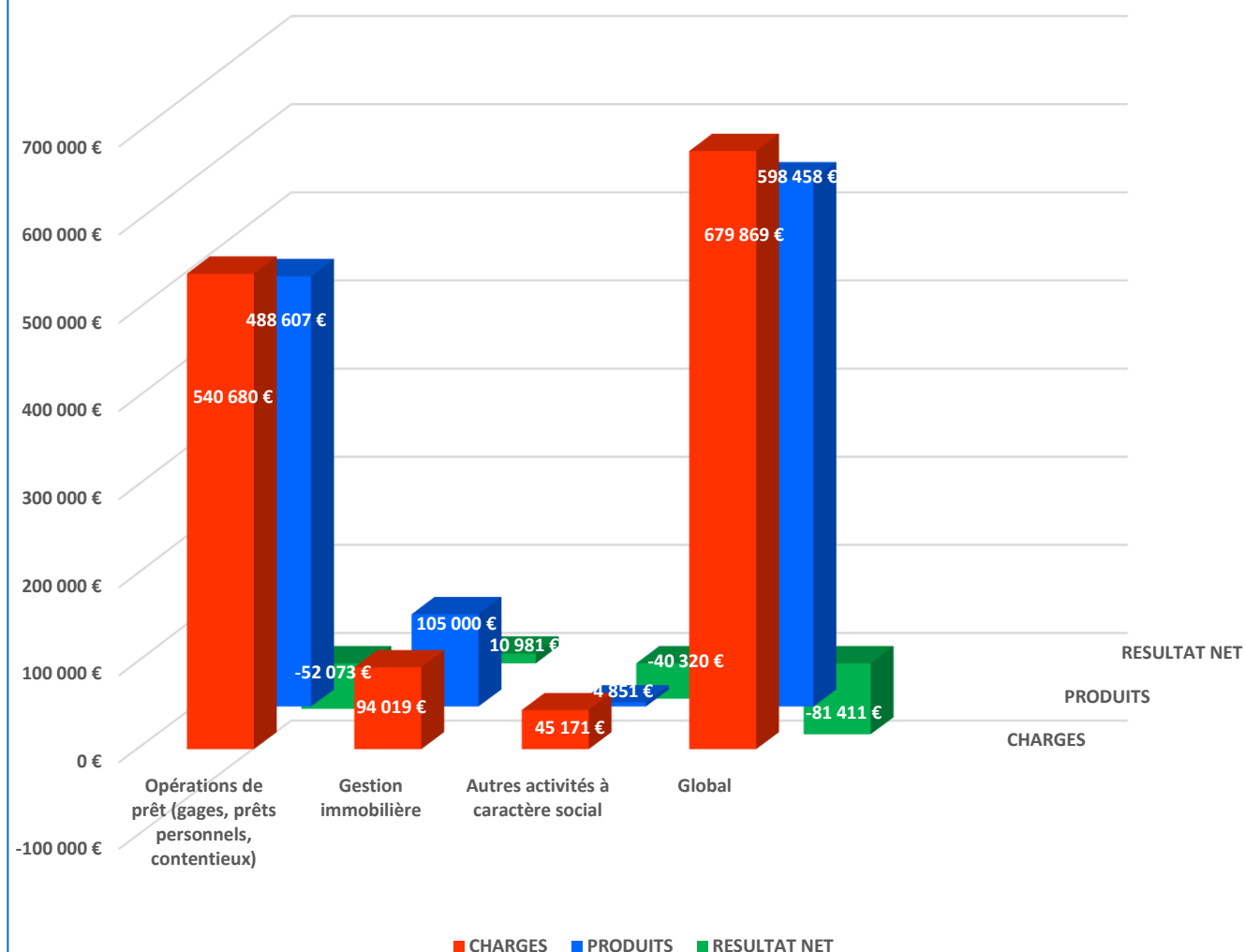
Malgré l'augmentation de l'encours (qui génère cependant des recettes décalées compte tenu du caractère « in fine » du prêt sur gage), le résultat de l'exercice 2023 s'établit en déficit à 81 409€. Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 en diminution des excédents capitalisés (compte 1051). Sachant que le compte 1052 (« bonis capitalisés ») a été crédité d'un montant de 19 300€ en 2023, le différentiel négatif sur les fonds propres de l'établissement serait ainsi de l'ordre de 62 000€.

² Créances douteuses, correspondant aux prêts à la consommation au 31/12/1998 non repris par la SNVB (désormais CIC).

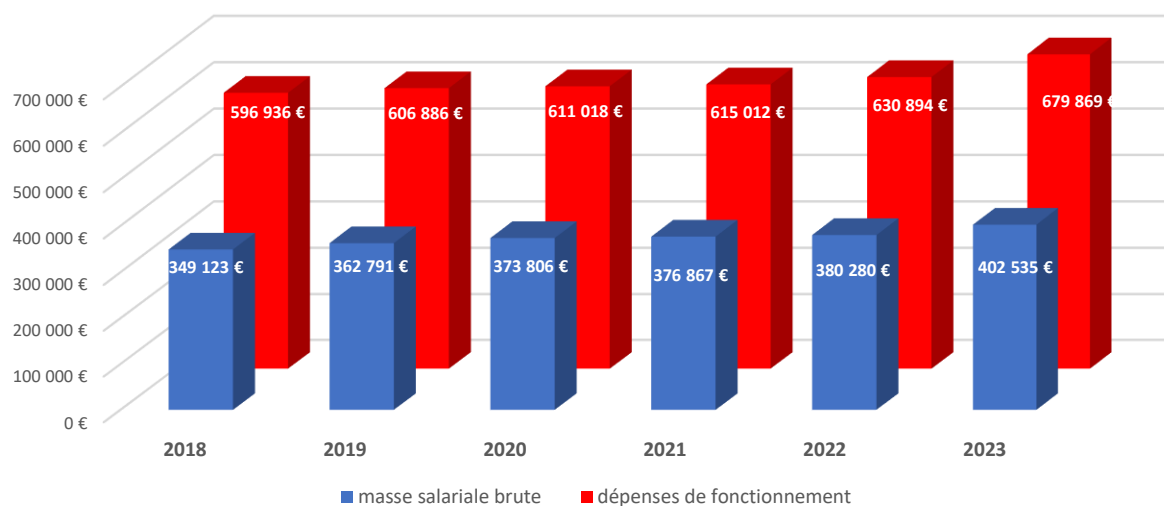
³ 51 dossiers pré-instruits et adressés à notre partenaire, l'UDAF 54. 1 seul microcrédit accordé pour un montant de 850€.

Rapport de gestion

Résultat net global 2023 : - 81 409€



Dépenses salariales et de fonctionnement



Rapport de gestion

II. Perspectives 2024

2024 : les projets majeurs

- A partir de janvier : mise en service du nouveau site Internet / développement des services à distance / Déploiement d'une stratégie de communication locale et nationale afin de mieux faire connaître le prêt sur gage
- 13 avril 2024 : 3^{ème} édition de la vente aux enchères solidaire du Crédit Municipal de Nancy
- Février, avril, juin, septembre, décembre : ventes aux enchères « traditionnelles »
- Etude de faisabilité du prêt sur gage automobile
- Réflexion sur la mise en place d'un dispositif spécifique « jeunes et étudiants »

1. Évolution des différentes activités de la Caisse

a. Les opérations de prêt (prêt sur gages, prêt personnel, contentieux) :

Activité cyclique extrêmement dépendante de la situation économique, l'évolution du prêt sur gages est toujours difficile à prévoir avec précision. La stratégie de développement amorcée en 2023 (diversification des objets pouvant être déposés, déploiement de la communication, etc.) doit permettre de soutenir l'augmentation de l'encours, qui plus est si les cours de l'or se maintiennent à un niveau élevé. L'objectif est de se rapprocher d'un niveau d'encours de 4M€, ce qui devrait permettre des recettes de l'ordre de 577 000€. S'agissant du prêt personnel, il est espéré une reprise de la demande. De manière prudentielle, ses recettes sont estimées à 2 000€. S'agissant du contentieux, ses recettes, amenées à terme à s'éteindre, poursuivent logiquement leur baisse : elles sont estimées globalement à 11 000€ en 2024. La gestion extinctive du contentieux des prêts à la consommation devrait se poursuivre jusqu'au moins 2025.

b. L'activité de gestion locative :

Ses recettes devraient, sauf aléa, connaître en 2023 une nouvelle « année pleine », avec une estimation de l'ordre de 82 000€ en loyers et de 21 000€ en récupération de charges.

c. Les autres activités à caractère social

Fidèle à sa vocation sociale, le Crédit Municipal de Nancy consacre une partie de ses activités à des actions marquantes de solidarité (vente aux enchères solidaire, microcrédit, conseil budget).

2. Le budget

		Budget Primitif 2024	Budget 2023	Évolution 2024 / BP BP 2023	Réalisé 2023	Évolution 2024 / Réalisé BP 2023
Fonctionnement	Dépenses	714 885€	702 720€	+1,7%	679 869€	+5,1%
	Recettes				598 458€	+19,4%
Investissement	Dépenses	74 526€	56 497€	+31,9%	23 491€	+217,3%
	Recettes				56 674€	+31,5%
Total	Dépenses	789 411€	759 217€	+4,0%	703 360€	+12,2%
	Recettes				655 132€	+20,5%

3. Le résultat prévisionnel

L'augmentation espérée des recettes du prêt sur gages (et, dans une moindre mesure, des autres recettes), ainsi que certaines économies attendues (contrat de la Poste, tarifs du gaz, etc.) devraient permettre d'améliorer le résultat.

Chiffres clés

Les ratios financiers au 31/12/2023

Modèle EU KM1 — Modèle pour les indicateurs clés

Fonds propres disponibles (montants)		
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	3 200 144
2	Fonds propres de catégorie 1	3 200 144
3	Fonds propres totaux	3 200 144
Montants d'exposition pondérés		
4	Montant total d'exposition au risque	4 164 532
Ratios de fonds propres (en % du montant d'exposition pondéré)		
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	76,8%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	76,8%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	76,8%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en % du montant d'exposition pondéré)		
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	10,5%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de %)	4,5%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de %)	6,0%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,0%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en % du montant d'exposition pondéré)		
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0
11	Exigence globale de coussin (%)	2,5%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	10,5%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	2 864 129
Ratio de levier		
13	Mesure de l'exposition totale	4 164 532
14	Ratio de levier (%)	76,8%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en % de l'exposition totale)		
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de %)	0
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	0
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en % de l'exposition totale)		
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	0
Ratio de couverture des besoins de liquidité		
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	33 166
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	840
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	0
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	840
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité LCR (Liquidity Coverage Ratio) : mesure la capacité à affronter une crise de refinancement à 1 mois grâce à un coussin de liquidités. Mode de calcul : stock total d'actifs liquides de haute qualité divisé par sorties nettes de trésorerie / norme plancher 100%.	3 950,5%
Ratio de financement stable net		
18	Financement stable disponible total	3 765 576
19	Financement stable requis total	25 445
20	Ratio NSFR (%) Financement stable disponible total divisé par financement stable requis	14 799%
Ratio de solvabilité : permet de mesurer la capacité des banques à faire face aux risques liés à leurs activités. Mode de calcul : fonds propres divisé par le total des actifs pondérés des risques / norme plancher 10,5% y compris coussin de 2,5%		101,9%
Coefficient d'exploitation = charges de personnel + frais généraux + amortissements / produit net bancaire		110,7%

Comptabilité publique

COMPTE DE RESULTAT - Charges

en euros

Comptes	CHARGES	MONTANT 2023	MONTANT 2022	VARIATION	%
60	ACHATS	3 481,68	3 347,93	133,75	4,00%
602	Matières et fournitures consommables.....	3 481,68	3 347,93	133,75	4,00%
61	FRAIS DE PERSONNEL	372 360,78	351 623,45	20 737,33	5,90%
612	Rémunération du personnel.....	262 413,01	250 756,99	11 656,02	4,65%
617	Sécurité sociale et régimes prévoyance.....	97 020,25	92 319,07	4 701,18	5,09%
618	Autres charges sociales	0,00	0,00	0	/
619	Autres frais de personnel.....	12 927,52	8 547,39	4 380,13	51,25%
62	IMPOTS ET TAXES	36 324,36	34 542,23	1 782,13	5,16%
620	Taxes sur les salaires.....	30 172,36	28 656,23	1 516,13	5,29%
629	Autres impôts.....	6 152,00	5 886,00	266,00	4,52%
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	149 242,86	144 283,98	4 958,88	3,44%
630	Location de matériel.....	7 364,43	6 346,03	1 018,40	16,05%
631	Entretien et réparations.....	42 902,48	40 069,84	2 832,64	7,07%
633	Petit matériel et outillage.....	5,99	570,17	-564,18	-98,95%
634	Fournitures extérieures.....	41 204,84	21 736,20	19 468,64	89,57%
636	Prestations de service.....	19 903,61	45 750,59	-25 846,98	-56,50%
637	Rémunérations d'intermédiaires.....	18 701,27	12 131,53	6 569,74	54,15%
638	Primes d'assurances.....	19 160,24	17 679,62	1 480,62	8,37%
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	2197,11	695,67	1501,44	215,83%
641	Voyages et déplacements.....	892,43	330,75	561,68	169,82%
647	Frets et transports administratifs.....	1304,68	364,92	939,76	257,52%
65	OPERATIONS SOCIALES	5 616,63	10 879,65	-5 263,02	-48,37%
651	Autres opérations sociales.....	4 851,00	10 350,00	-5 499,00	-53,13%
657	Frais de transport du personnel.....	765,63	529,65	235,98	44,55%
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	20 449,98	20 216,61	233,37	1,15%
660	Publicité et propagande.....	5 727,79	4 658,80	1 068,99	22,95%
661	Missions et réceptions.....	1 941,45	2 795,59	-854,14	-30,55%
662	Imprimés administratifs.....	0,00	0,00	0	/
663	Documentation générale.....	766,2	751,2	15,00	2,00%
664	Frais de P.T.T.....	10 514,54	9 711,02	803,52	8,27%
665	Frais d'actes et de contentieux.....	0,00	0,00	0,00	/
667	Cotisations organes Réseau.....	1 500,00	2 300,00	-800,00	-34,78%
668	Autres frais divers de gestion.....	0,00	0,00	0,00	/
67	FRAIS FINANCIERS	28 544,65	7 208,45	21 336,20	295,99%
675	Intérêts des emprunts pour investissement.....	1500,00	0,00	/	/
676	Emprunts à terme Etablissements de crédit.....	2475	472,07	/	/
679	Frais financiers divers.....	24 569,65	6 736,38	17 833,27	264,73%
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS PROVISIONS	42 096,01	51 168,10	-9 072,09	-17,73%
681	Dotations comptes d'amortissement.....	37 380,26	44 520,13	-7 139,87	-16,04%
685	Dotations provisions autres éléments d'actif.....	4 715,75	6 647,97	-1 932,22	-29,06%
686	Dotations provisions exceptionnelles.....	0,00	0,00	0,00	/
69	IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00	0,00	0,00	/
690	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	/	/
6902	Bonis prescrits fiscalisés.....	0,00	0,00	0,00	/
87	PERTES	19 553,43	6 927,82	12 625,61	182,25%
872	Charges sur exercices antérieurs.....	2 845,00	4 774,82	-1 929,82	-40,42%
8746	Créances irrécouvrables.....	0	0	/	/
8749	Pertes exceptionnelles.....	16 708,43	2 153,00	14 555,43	676,05%
	TOTAL	679 867,49	630 893,89	48 973,60	7,76%
	BENEFICE DE L'EXERCICE	0,00	0,00	/	/
	TOTAL DES CHARGES	679 867,49	630 893,89	48 973,60	7,76%

Comptabilité publique

COMPTE DE RESULTAT - Produits

en euros

Comptes	PRODUITS	MONTANT 2023	MONTANT 2022	VARIATION	%
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRETS	452 613,57	410 371,29	42 242,28	10,29%
700	Intérêts et droits sur gages corporels.....	423 011,32	386 160,81	36 850,51	9,54%
701	Intérêts et droits sur valeurs mobilières.....	0	0	0,00	/
705	Pénalités sur prêts.....	8 424,26	7 333,62	1 090,64	14,87%
707	Droits sur adjudications.....	21 177,99	16 876,86	4 301,13	25,49%
72	VENTE DE DECHETS	0	0	0,00	/
7200	Vente d'objets hors service.....	0	0	0	/
73	CHARGES RECUPEREES	36 106,00	42 996,63	-6 890,63	-16,03%
736	Récupération frais affranchissement.....	5 598,21	6 279,96	-681,75	-10,86%
739	Autres charges récupérées.....	30 507,79	36 716,67	-6 208,88	-16,91%
76	PRODUITS ACCESSOIRES	79 856,22	75 089,50	4 766,72	6,35%
763	Revenus sur Immeubles	79 626,22	73 804,80	5 821,42	7,89%
769	Autres produits	230,00	1 284,70	-1 054,70	-82,10%
77	PRODUITS FINANCIERS	0	241,03	-241,03	-100,00%
770	Revenus des titres et valeurs.....	0	0	0,00	/
771	Revenus placements court terme.....	0	0	0,00	/
7770	Quote-part subvention d'investissement virée au résultat	0	241,03	-241,03	-100,00%
779	Autres produits financiers.....	0	0	0,00	/
78	REPRISES SUR PROVISIONS	4 168,96	22 811,93	-18 642,97	-81,72%
785	Reprises provisions d'exploitation.....	683,50	8 503,93	-7 820,43	-91,96%
786	Reprises autres provisions.....	3 485,46	14 308,00	-10 822,54	-75,64%
87	PROFITS	25 713,47	23 015,92	2 697,55	11,72%
873	Produits divers exercices antérieurs.....	239,23	1 400,12	-1 160,89	-82,91%
8750	Plus-values sur cession d'immobilisations.....			0,00	/
8754	Dettes atteintes par la déchéance.....	0,00	14,00	-14,00	/
8755	Recouvrements après non-valeur.....	3 977,14	3 637,71	339,43	9,33%
8759	Produits exceptionnels.....	21 497,10	17 964,09	3 533,01	19,67%
	TOTAL	598 458,22	574 526,30	23 931,92	4,17%
	PERTE DE L'EXERCICE	81 409,27	56 367,59	25 041,68	44,43%
	TOTAL DES PRODUITS	679 867,49	630 893,89	48 973,60	7,76%

Comptabilité publique

BILAN - Actif

en euros

ART.	LIBELLES	31.12.2023	31.12.2022	Variation	%
139	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	3 444,00	3 444,00	-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 1	3 444,00	3 444,00	-	-
201	Frais établissements et études.....	13 678,80	4 800,00	8 878,80	184,98
	Actif brut +	26 691,07	17 812,27	8 878,80	49,85
	Amortissement -	13 012,27	13 012,27	-	-
203	Logiciels.....	13 049,44	18 401,49	- 5 352,05	- 29,08
	Actif brut +	91 359,43	91 054,63	304,80	0,33
	Amortissement -	78 309,99	72 653,14	5 656,85	7,79
208	Certificats d'Association.....	-	-	-	-
210	Terrains.....	1 524,49	1 524,49	-	-
212	Constructions.....	103 155,00	105 778,99	- 2 623,99	- 2,48
	Actif brut +	1 065 964,69	1 058 888,82	7 075,87	0,67
	Amortissement -	962 809,69	953 109,83	9 699,86	1,02
2140	Matériel et outillage.....	12 085,51	9 473,14	2 612,37	27,58
	Actif brut +	93 996,72	88 548,59	5 448,13	6,15
	Amortissement -	81 911,21	79 075,45	2 835,76	3,59
2141	Matériel informatique.....	6 543,20	11 732,58	- 5 189,38	- 44,23
	Actif brut +	100 899,55	99 703,15	1 196,40	1,20
	Amortissement -	94 356,35	87 970,57	6 385,78	7,26
2150	Matériel de transport.....	-	-	-	-
	Actif brut +	13 726,76	13 726,76	-	-
	Amortissement -	13 726,76	13 726,76	-	-
2160	Mobilier et matériel de bureau.....	1 888,79	2 710,43	- 821,64	- 30,31
	Actif brut +	199 804,65	199 804,65	-	-
	Amortissement -	197 915,86	197 094,22	821,64	0,42
2162	Agencements, aménagements, installations.....	80 551,90	91 945,11	- 11 393,21	- 12,39
	Actif brut +	431 396,54	430 809,38	587,16	0,14
	Amortissement -	350 844,64	338 864,27	11 980,37	3,54
2600	Valeurs françaises.....	300,00	300,00	-	-
275	Cautionnements versés.....	290,08	290,08	-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 2	233 067,21	246 956,31	- 22 767,90	- 5,62
411	Créances clients.....	-	-	-	-
419	Créances douteuses ou litigieuses.....	19 886,89	26 026,10	- 6 139,21	- 23,59
437	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	-	#DIV/0!
463	Sécurité sociale et organismes sociaux divers	0,00	1 544,00	-1 544,00	/
467	Créanciers exercice courant	-	-	-	-
4680	Autres produits.....	132 355,06	120 538,16	11 816,90	9,80
4681	Débiteurs exercices antérieurs.....	-	-	-	-
492	Paievements à imputer ou à régulariser.....	16 372,13	23 580,68	- 7 208,55	- 30,57
	TOTAL DE LA CLASSE 4	168 614,08	171 688,94	- 3 074,86	- 1,79
510	Prêts consentis sur gages corporels.....	3 637 650,86	3 138 766,36	498 884,50	15,89
560	Banque de France.....	0,00	0,00	0,00	/
565	Chèques postaux.....	2 092,61	3 970,56	- 1 877,95	- 47,30
569	Comptes auprès d'autres organismes financiers.....	49 636,31	40 411,46	9 224,85	22,83
570	Caisse.....	33 165,77	17 192,15	15 973,62	92,91
580	Avances aux régisseurs.....	-	-	-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 5	3 722 545,55	3 200 340,53	522 205,02	16,32
	PERTE DE L'EXERCICE	81 409,27	56 367,59	25 041,68	44,43
	TOTAL DE L'ACTIF	4 209 080,11	3 678 797,37	521 403,94	14,41

Comptabilité publique

BILAN - Passif

en euros

ART.	LIBELLES	31.12.2023	31.12.2022	Variation	%
1050	Dotation initiale.....	1 632 723,21	1 632 723,21	0,00	0,00%
1051	Excédents capitalisés.....	1 203 021,10	1 259 388,69	-56 367,59	-4,48%
1052	Bonis prescrits.....	425 518,15	406 222,75	19 295,40	4,75%
1055	Subvention d'investissement.....	3 444,00	3 444,00	0,00	0,00%
1110	Réserve libre.....	43 575,05	43 575,05	0,00	0,00%
1200	Résultat de l'exercice.....				/
1565	Provisions pour litige.....	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DE LA CLASSE 1		3 308 281,51	3 345 353,70	-37 072,19	-1,11%
400	Fournisseurs et entrepreneurs.....	39 797,33	26 137,21	13 660,12	52,26%
419	Provisions créances douteuses ou litigieuses.....	8 756,89	8 566,10	190,79	2,23%
436	Prélèvement forfaitaire libératoire.....	0,00	0,00	0,00	/
425	Rémunérations dues au personnel.....	2 267,00	3 916,00	-1 649,00	/
437	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	0,00	/
438	Autres impôts et taxes.....	0,00	0,00	0,00	/
447	Excédents affectés aux organismes sociaux.....	0,00	0,00	0,00	
455	Bonis à régler.....	25 280,40	43 204,04	-17 923,64	-41,49%
460	Bons de caisse.....	0,00	0,00	0,00	/
462	Dépôts et cautionnements.....	44 000,00	11 000,00	33 000,00	300,00%
463	Organismes sociaux.....	22 277,00	23 591,98	-1 314,98	-5,57%
465	Règlements divers.....	164,42	138,10	26,32	19,06%
4670	Créanciers - exercice courant.....	9 055,54	1 801,66	7 253,88	402,62%
4671	Créanciers - exercices antérieurs.....	11 697,23	188,42	11 508,81	6108,06%
476	Autres charges et intérêts à payer.....	4 226,00	3 870,00	356,00	9,20%
478	Produits perçus d'avance.....	0,00	0,00	0,00	/
491	Encaissements à imputer ou à régulariser.....	13 276,79	25 383,76	-12 106,97	-47,70%
TOTAL DE LA CLASSE 4		180 798,60	147 797,27	33 001,33	22,33%
500	Emprunts auprès d'organismes financiers.....	720 000,00	185 646,40	534 353,60	/
TOTAL DE LA CLASSE 5		720 000,00	185 646,40	534 353,60	/
BENEFICE DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	/
TOTAL DU PASSIF		4 209 080,11	3 678 797,37	530 282,74	14,41%

Dettes fournisseurs

En application des règles de la comptabilité publique, le délai de paiement est de 30 jours à réception de la facture et après vérification du « service fait ». Au 31/12/2023, les dettes fournisseurs se décomposent ainsi :

- Dettes à échoir (compte 400) : 39 797,33€
- Dettes échues : néant.

Comptabilité bancaire

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

en euros

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES	431 436	392 945	10%
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILES	3 975	472	/
COMMISSIONS (PRODUITS)	21 178	16 877	25%
COMMISSIONS (CHARGES)	0	0	0%
GAINS, PERTES SUR OPERATIONS PORTEFEUILLES NEGOCIATION (+/-)	0	0	0%
GAINS ET PERTES - PLACEMENTS ET ASSIMILES (+/-)	0	0	0%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	137 699	137 705	0%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	44 123	13 664	223%
PRODUIT NET BANCAIRE	542 214	533 940	2%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	586 544	551 282	6%
DOTATION AUX AMORT. AUX PROV. SUR IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	37 380	44 520	-16%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-81 710	-61 861	32%
COUT DU RISQUE (+/-)	301	6 043	-95%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-81 409	-56 368	44%
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT IMPÔT (+/-)	0	0	0%
IMPÔT SUR LES BENEFICES (+/-)	0	0	/
DOTATIONS, REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES (+/-)	0	0	0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	-81 409	-56 368	44%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

en euros			
<i>A C T I F</i>	31.12.2023	31.12.2022	Variation
CAISSE, BANQUES CENTRALES	33 166	17 192	93%
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	51 729	44 382	17%
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3 765 576	3 267 031	15%
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 728	23 201	15%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 749	223 165	-8%
AUTRES ACTIFS	590	2 134	-72%
COMPTES DE REGULARISATION	35 377	36 758	-4%
TOTAL DE L'ACTIF	4 118 914	3 613 864	14%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

en euros

<i>PASSIF</i>	31.12.2023	31.12.2022	Variation
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	720 000	185 646	
EMPRUNTS ET COMPTES A TERME	720 000	185 646	/
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	25 445	43 342	-41%
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0	/
AUTRES PASSIFS	95 252	69 837	36%
COMPTES DE REGULARISATION	47 119	22 182	112%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 226	3 870	9%
CAPITAUX PROPRES hors FRBG	3 226 870	3 288 986	-2%
CAPITAL	3 264 706	3 301 779	-1%
RESERVES	43 575	43 575	0%
RESULTAT DE L'EXERCICE	-81 409	-56 368	44%
TOTAL DU PASSIF	4 118 914	3 613 864	14%

<i>HORS-BILAN</i>	31.12.2023	31.12.2022	Variation
ENGAGEMENTS DONNES	Néant	Néant	
ENGAGEMENTS RECUS	3 916 746	3 479 310	8%
ETABLISSEMENT DE CREDIT	30 000	114 354	-74%
CLIENTELE DES PRETS SUR GAGE	3 886 746	3 364 956	11%

Annexes aux états financiers

1^{ère} partie PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

NOTE 1 : ACTIVITE ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Crédit municipal de Nancy (CMN) est un établissement de crédit dont l'activité principale est le prêt sur gages corporels, monopole des caisses de crédit municipal. Depuis la cession de ses activités bancaires au 1er janvier 1999, le CMN conserve uniquement l'agrément pour le recouvrement de l'encours de créances douteuses existant à cette date. En tant qu'établissement de crédit, le CMN présente ses comptes annuels conformément à la réglementation bancaire. Ces comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes. Par ailleurs, en tant qu'établissement public, il présente et tient ses comptes conformément aux règles de la comptabilité publique. Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'agent comptable avant leur dépôt pour examen auprès de la Chambre régionale des comptes Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

Contrôle interne

Sous la surveillance du Comité d'Audit, le contrôle interne permanent et le contrôle périodique sont externalisés et exercés, respectivement, par la Ville de Nancy et le Crédit Municipal de Strasbourg. Le Comité d'Audit est informé des mesures prises en matière de contrôle interne et des résultats des contrôles. Il est notamment chargé d'apprécier la qualité du contrôle interne (cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques). Il propose, si nécessaire, des actions complémentaires à celles déjà menées. Le COS est, en matière de contrôle interne, informé des mesures prises, de leur suivi et de l'éventuelle survenue d'un incident lors de ses réunions.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes du CMN ont été établis conformément aux principes de la profession bancaire et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-07 applicable aux établissements de crédit. Depuis l'exercice 2017, le CMN applique les modalités suivantes :

Déclassement en créances douteuses :

- déclassement en créances douteuses automatiquement à partir du 3ème mois de constatation de la situation irrégulière, plus tôt en cas de risque spécifique identifié ;
- contagion des contrats douteux de prêts sur gages aux contrats sains de prêts sur gages pour un même déposant.

Provisions sur créances douteuses :

- provisions des intérêts à 100% à compter du 3ème mois au-delà du premier impayé, déduction faite de la garantie du commissaire-priseur ;
- analyse spécifique du capital, contrat par contrat, permettant d'identifier et de chiffrer précisément le risque, entraînant la constitution d'une provision correspondante ;
- suivi et actualisation de manière régulière, au minimum trimestriels, du montant des provisions.
- intérêts courus ou échus à recevoir des déposants comptabilisés en créances à la clientèle.

NOTE 3 : CREDITS AUX DEPOSANTS ET PROVISIONS SUR ENCOURS DOUTEUX

Prêts sur gages : les crédits accordés aux déposants figurent au bilan à la valeur nominale. Ils sont accordés aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Ces contrats constituent des prêts in fine d'une durée de 6 mois qui peuvent être prolongés et/ou renouvelés. Le commissaire-priseur nommé par le CMN est responsable de ses appréciations et assume, personnellement et pécuniairement, les pertes éventuelles du capital, des intérêts (limités à 7 mois) et des droits accessoires dus pour la durée du prêt. Est considérée comme douteuse, donc déclassée comme telle, l'intégralité des contrats dont l'enregistrement est strictement supérieur à neuf mois. Toutefois, du fait de la contagion, l'intégralité des contrats sains d'un déposant est déclassée en douteux si un contrat dudit déposant est douteux. De même, en cas de risque spécifié, le contrat est déclassé en douteux. Le capital d'un risque spécifié peut être provisionné. Les intérêts afférents au capital douteux tels que décrits ci-dessus sont provisionnés en totalité, déduction faite de la garantie du commissaire-priseur. Cela entraîne une modification du capital douteux de 20360€ en 2022 à 14 030€ en 2023, un provisionnement du capital à 2 900€ (identique) et un ajustement des provisions des intérêts de 2 180€ en 2022 à 2 371€ en 2023.

RATIO PROVISIONS / ENCOURS DOUTEUX (en K€)				
	2021	2022	2023	Var. 22/23
Encours douteux en capital	21,3	20,4	14,0	-31,1%
Encours douteux en intérêts	1,8	2,2	2,4	8,8%
Total	23,1	22,5	16,4	-27,2%
Provisions	4,7	5,1	5,3	3,76%
Ratio	20,2%	22,5%	32,1%	

Créances douteuses de l'activité bancaire antérieure : toutes les créances de l'activité bancaire antérieure au 1er janvier 1999 sont classées en créances douteuses compromises et sont provisionnées à 100 % en capital et intérêts.

RATIO PROVISIONS / ENCOURS DOUTEUX (en K€)						
	2019	2020	2021	2022	2023	Var. 22/23
Provisions	12,0	10,0	3,7	3,5	3,5	0,0%
Encours douteux	12,0	10,0	3,7	3,5	3,5	0,0%
Encours douteux non provisionné	0	0	0	0	0	0
Ratio	100%	100%	100%	100%	100%	

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations, corporelles et incorporelles, sont initialement inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon des modes et durées indiquées ci-après :

NATURE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	5 à 50 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Logiciels informatique, frais d'étude et d'insertion, matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans

NOTE 5 : CAPITALS PROPRES : ils comprennent le **capital** (en tant qu'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale -fonds publics- des excédents capitalisés -capitalisation des résultats en l'absence de distribution- des bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés -réalisation des gages- et des subventions d'équipement) et les **réserves** (affectation des résultats).

NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES

Les produits et charges sont comptabilisés conformément au principe de spécialisation des exercices comptables. Ainsi, les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux,...) font l'objet le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance,...).

NOTE 7 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du CMN sont des fonctionnaires de la fonction publique territoriale et des personnels engagés sous contrat. Les congés dus au titre d'une année sont pris entre le 1er janvier et le 31 décembre de cette année. Les congés dus pour une année de service accompli peuvent être reportés jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Une provision de 4 226€ est comptabilisée pour couvrir les indemnités de départ en retraite.

NOTE 8 : REGIME FISCAL Conformément à l'article 29 de la loi de finances pour 1988, les caisses de Crédit municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés depuis le 1^{er} janvier 1988. La charge d'impôts pour l'exercice 2023 s'élève à 0€.

Annexes aux états financiers

2ème partie COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN, LE HORS-BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS

Variations ayant affecté les postes d'immobilisations

En K€	31/12/2022		31/12/2023	
	Incorporelles	Corporelles	Incorporelles	Corporelles
Investissements (valeur brute)	13,8	10,9	9,2	14,3
Cession et mise au rebut (valeur nette)	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	6,0	38,5	5,7	31,7

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES hors F.R.B.G.

En K€	31/12/2023
CAPITAL dont	3 264,7
Dotation initiale	1 632,7
Excédents capitalisés au 31/12/2023	1 203,0
Imputation résultat bénéficiaire 2022	0
Subvention d'équipement	3,4
Bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés	425,5
RESERVE LIBRE	43,6
RESULTAT	-81,4
TOTAL	3 226,9

NOTE 11 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	31/12/2023
PROVISION POUR LITIGE	
Provision au 31/12/2022	3,9
Dotations 2023	0
Reprise provision au 31/12/2023	-3,5
TOTAL	0,4

NOTE 12 : VENTILATION DES CREANCES SELON LEUR VALEUR RESIDUELLE

Créances sur les déposants		En K€	31/12/2023
Prêts sur gages	Encours sains		3 637,7
	Encours douteux		14,0
		(dont intérêts)	(2,4)
Prêts personnels	Encours douteux compromis		3,5
	Total brut		3 655,2
Prêts sur gages	Provisions	En capital	-2,9
		En intérêts	-2,4
Prêts personnels	Provisions		-3,5
	Total provisions		-8,8
TOTAL NET			3 646,4

Créances sur les établissements de crédit : au 31/12/2023, le solde des comptes ordinaires est de 51 728,92€.

Autres passifs : toutes les dettes inscrites au passif en compte de régularisation et autres passifs sont inférieures à un an. Au 31/12/2023, ils s'élèvent à 95 253,89€.

NOTE 13 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE Néant.

NOTE 14 : VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION Toutes les créances inscrites à l'actif en compte de régularisation et autres actifs sont inférieures à un an.

Actif (en K€)	31/12/2023
Intérêts courus ou échus à recevoir des déposants	116,8
Divers (produits constatés d'avance hors intérêts courus non échus)	15,6
TOTAL	132,4

Passif (en K€)	31/12/2023
Cautionnements	44,0
Divers (versements reçus en attente de titre)	0,9
TOTAL	44,9

NOTE 15 : EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

En équivalent temps plein, l'effectif permanent s'établit à 5,6 employés, tous fonctionnaires. Les rémunérations versées au personnel appliquent et respectent le barème de la fonction publique territoriale. Le montant global des rémunérations allouées aux membres de la Direction ne peut être précisé car cela reviendrait à donner des éléments de rémunération individuelle. Les membres du COS ne sont pas rémunérés.

En K€	31/12/2023
Salaires et traitements	275,3
Charges sociales	97,0
TOTAL	372,4

NOTE 16 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires pour 2023 s'élève à 9 547€ H.T. au titre du contrôle légal des comptes. Aucun honoraire au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées n'a été facturé.

NOTE 17 : COUT DU RISQUE

En K€	31/12/2023
Reprises provisions utilisées	0,1
Reprises provisions non utilisées	0,6
Dotations provisions	-4,4
Recouvrement après non-valeur	4,0
Irrécouvrables	0,0
TOTAL	0,3

NOTE 18 : RESULTAT EXCEPTIONNEL Néant.

NOTE 19 : OPERATIONS DE HORS-BILAN

Engagements recus d'établissement de crédit

Le montant restant disponible des lignes de crédit dont dispose le CMN auprès de la Banque Populaire est de 30 000€ au 31/12/2023.

Engagements des déposants des prêts sur gages

La garantie apportée par le commissaire-priseur s'élève à 3 886 745,56€. Elle correspond à l'encours total des prêts sur gage au 31/12/2023, augmenté des intérêts à 7 mois conformément au code monétaire et financier.

NOTE 20 : AFFECTATION DU RESULTAT DES EXERCICES ANTERIEURS

ANNEE	RESULTAT	DISTRIBUTION ⁵	REPORT A NOUVEAU
2018	27 825,43	27 825,43	0,00
2019	38 969,49	38 969,49	0,00
2020	-15 914,15	0,00	-15 914,15
2021	-47 675,76	0,00	-47 675,76
2022	-56 367,59	0,00	-56 367,59
Total	-53 162,58	66 794,92	-119 957,50

NOTE 21 : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Il est proposé d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2023, à hauteur de -81 409,27€, en diminution des excédents capitalisés.

⁵ Distribution au CCAS de la Ville de Nancy